

DRT2902 – Développement des habiletés du juriste 2

Horaires des rencontres et locaux des groupes

A-XXXX	Pavillon Maximilien-Caron
B-XXXX	Pavillon 3200 Jean-Brillant
C-XXXX	Pavillon Lionel-Groulx

		Horaire des rencontres			
		Lundi 16 h à 19 h	Mardi 16 h à 19 h	Mercredi 16 h à 19 h	Jeudi 16 h à 19 h
DROIT CIVIL					
Section A	Arnaud Tellier-Marcil		C-5149		
Section B	Caroline Tamraz		B-3220		
Section C	Johnny Fata		A-2407		
Section D	Sandra Daudelin		B-4220		
Section E	Mireille Beaudet		C-3145		
Section F	Johnny Fata			B-3220	
Section G	Sandra Daudelin			A-2411	
Section H	Maya Cachecho			A-2411	
DROIT PÉNAL					
Section N	Kevin Moustapha		B-4210		
Section O	Maude Pagé-Arpin		B-4315		
Section P	Ronald Schachter		B-4320		
Section Q	Kevin Moustapha			B-4320	
Section R	Kevin Moustapha				A-2407
DROIT DE LA FAMILLE					
Section S	Rosalia Giarratano		B-3210		
Section T	Cindy Gilbert		B-3202		
Section U	Thuy Nam Tran Tran		A-2405		
Section V	Mireille Beaudet			B-3210	
Section W	Mireille Beaudet				A-2403

Mise à jour : 22 août 2019

		Horaire des rencontres			
		Lundi 16 h à 19 h	Mardi 16 h à 19 h	Mercredi 16 h à 19 h	Jeudi 16 h à 19 h
DROIT CONSTITUTIONNEL					
Section L	Noura Karazivan			B-1248	
Section X	Stéphane Beaulac		A-2403		
Section Y	Renée-Claude Drouin			B-3202	
Section Z	Martine Valois				B-3320

Échéancier du cours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Rencontres collectives <u>obligatoires</u>	26 août	27 août	28 août	29 août
Rencontres collectives optionnelles	À déterminer	4 septembre	5 septembre	6 septembre
Rencontres individuelles <u>obligatoires</u>	9 et 16 septembre	10 et 17 septembre	11 et 18 septembre	12 et 19 septembre
Rencontres individuelles optionnelles	23 septembre	24 septembre	25 septembre	26 septembre
Dépôt du travail I, avant 13h30*	27 septembre	27 septembre	27 septembre	27 septembre
Rencontres collectives <u>obligatoires</u>	À déterminer	1 ^{er} octobre	2 octobre	3 octobre
Rencontres collectives <u>obligatoires</u>	À déterminer	8 octobre	9 octobre	10 octobre
Dépôt du travail II, avant 13h30*	1^{er} novembre	1^{er} novembre	1^{er} novembre	1^{er} novembre
Rencontres individuelles <u>obligatoires</u>	4 et 11 novembre	5 et 12 novembre	6 et 13 novembre	7 et 14 novembre
Rencontres individuelles optionnelles	18 et 25 novembre	19 et 26 novembre	20 et 27 novembre	21 et 28 novembre
Dépôt du travail final, avant 13h30*	29 novembre	29 novembre	29 novembre	29 novembre

*Tous les travaux doivent être remis en copie papier au Bureau des dossiers étudiants, avant 13h30 (aucune transmission par courriel n'est autorisée)

Veuillez également prendre note qu'aucun retard dans la remise des travaux ne sera accepté sans motif jugé valable par le vice-décanat aux études de 1^{er} cycle.

Mise à jour : 22 août 2019